

(AGIR POUR LE CLIMAT) En Midi-Pyrénées)

Ce document est téléchargeable sur le site :
www.agir-pour-le-climat.fr



La Communauté de Communes du Bassin de Decazeville Aubin a décidé d'agir pour le climat. Plusieurs actions ont déjà vu le jour sur le territoire : une ligne de bus, le TUB (Transports Urbains du Bassin), des aides aux particuliers pour les chauffage-eau solaires individuels, des études énergétiques sur le patrimoine communal, un réseau de chaleur collectif... Chaque citoyen peut aussi s'engager activement dans cette lutte en adaptant son comportement !



OBJECTIF :
une tonne de CO₂ par personne en moins

www.agir-pour-le-climat.fr

Je peux le faire



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :

des constats et des décisions pour agir rapidement et efficacement

Distribué en Midi-Pyrénées, ce guide est conçu pour vous donner des réponses concrètes et vous aider à agir dans votre quotidien :

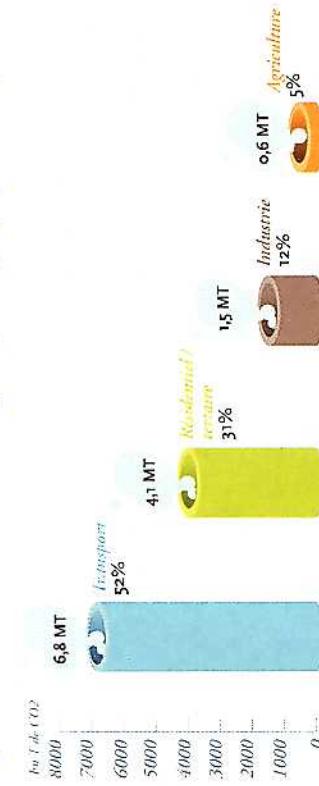
- Pourquoi faut-il agir face au changement climatique ?
- À quelles problématiques doit-on faire face, quelles conséquences sont déjà visibles ?
- Quelles mesures régionales sont mises en place par les pouvoirs publics ?
- Quelles actions possibles pour que chacun réduise ses émissions de gaz à effet de serre ?

Constats :

Face au défi du changement climatique, partagé désormais par l'ensemble des pays du monde, la France s'est engagée, dans le cadre du protocole de Kyoto, à ne pas augmenter ses émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2050, elle vise à diviser par quatre ses émissions.

Les émissions de gaz à effet de serre ont diverses origines. Essentiellement liées à l'activité humaine, on distingue émissions de gaz à effet de serre directes (liées à nos consommations directes d'énergie pour le transport, le chauffage ou la production d'eau chaude), et émissions indirectes (liées à la production des biens et services que nous consommons, individuellement et collectivement).

Repartition des émissions directes de CO₂ d'origine énergétique pour Midi-Pyrénées en 2005



Source : OREMIP

Sommaire

PAGES 3, 4 ET 5	Lutter contre le changement climatique : constats, conséquences, mesures, actions
PAGES 6 À 9	À vous d'agir ! Bouger autrement
PAGES 10 À 12	À vous d'agir ! À la maison et au bureau
PAGE 13	Calculez le résultat de vos actions
PAGE 15	Contactez utiles en région

Exemple d'émissions directes annuelles liées à l'énergie d'une famille moyenne :



ACTIONS

Il est temps d'agir en se fixant des objectifs individuels

Consequences

Avec l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre, les effets du changement climatique dans notre région sont déjà visibles :

- augmentation de 1,7°C de la température moyenne par rapport à 1900,
- impacts sur la biodiversité locale (faune, flore),
- conséquences sur les ressources naturelles, les cultures, les cultures, les activités touristiques...

Dans les Pyrénées, depuis plusieurs années, l'association Moraine observe la régression générale des glaciers due à une faible accumulation neigeuse en hiver et une fonte importante en été.



Le glacier d'Ossoue illustre de manière implacable la régression récente des masses glaciaires pyrénéennes. Entre 1911 et 2005, le glacier a reculé de 450 mètres et sa superficie est passée de 90 à 50 hectares. En 2006, une prospection radar a permis d'estimer l'épaisseur maximale du glacier à environ 50 mètres.
Source + photos : Association Moraine (Association Pyrénenne de Glaciologie), www.moraine.fr/st

Actions

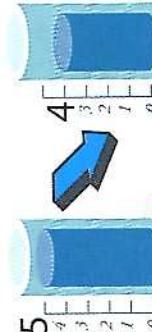
Il est temps d'agir en se fixant des objectifs individuels

OBJECTIF : 1 TONNE DE CO₂ EN MOINS PAR PERSONNE

En France, chaque personne émet environ 6 tonnes de CO₂ par an (émissions directes et indirectes)*. En Midi-Pyrénées, pour les seules émissions directes de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie des ménages, si on divise l'ensemble des émissions par le nombre d'habitants, chacun de nous est « responsable » de l'émission de près de 5 tonnes de CO₂ par an.

Respecter les objectifs de la France signifie que chacun de nous doit diminuer ses émissions directes de GES de l'ordre de 1 tonne par an pour passer de 5 à 4 tonnes.

Midi-Pyrénées - 1 tonne par personne et par an



Quelle que soit votre situation personnelle, vous pouvez contribuer de façon non négligeable à un effet collectif et récolter certains bénéfices immédiatement ou à moyen terme tels que :

- des économies financières,
- dans certains cas, une amélioration de la qualité de l'air,
- une meilleure préservation de l'environnement régional.

Mémo

Gaz à effet de serre (GES) : Les émissions de gaz à effet de serre modifient le climat. Plusieurs gaz possèdent cet effet. Le protocole de Kyoto en reconnaît six : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorcarbures (HFC), les perfluorcarbures (PFC) et l'hétafluorure de soufre (SFC). Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre en proportion et en évolution. Il est essentiellement issu de nos consommations d'énergies. Une tonne équivaut à 1000 kilogrammes. Le volume d'une tonne de CO₂ sous forme de gaz remplirait une maison à deux étages comportant trois chambres à coucher.



*Source : ADEME 2002, INSEE 2005 pour le nombre de personnes par ménage.

Mesures publiques

En Région Midi-Pyrénées : des engagements dans la durée

Depuis 2000, la Région Midi-Pyrénées et l'ADEME se sont engagés dans des mesures qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans différents domaines (transports, bâtiments, énergies renouvelables, démarches de développement durable) en aidant des projets de collectivités ou d'entreprises. Entre 2000 et 2006, l'application de cette politique au travers du **Programme Régional de Lutte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable (PRELUDDE)** a permis de réduire les émissions régionales de 32 000 tonnes de CO₂/an.

En complément du **crédit d'impôt de l'Etat**, la Région apporte une aide aux particuliers qui installent des équipements de solaire thermique : depuis le lancement du Plan Soleil en 1999, plus de 10 500 Chaffie-Eau Solaires Individuels (CESI) et plus de 900 Systèmes Solaires Combinés (SSC) ont été soutenus (bilan fin 2007). Ces installations permettent aujourd'hui d'éviter l'émission de 15 500 tonnes de CO₂.

Enfin, en qualité d'autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs depuis 2002, la Région modernise et développe les services TER dans le but d'offrir des trains plus nombreux et plus confortables et des horaires mieux adaptés aux besoins quotidiens des voyageurs. En 10 ans, la Région a plus que doublé le nombre de trains régionaux quotidiens. Elle a notamment signé avec la SNCF et RFF, un « **Plan Rail** » de plus de 820 millions d'euros pour renover l'ensemble du réseau ferroviaire régional d'ici 2013.



Pour mesurer vos engagements, vous devez cocher les actions que vous êtes en mesure de mettre en œuvre, puis faire vos comptes page 13 afin d'évaluer le niveau de réduction de CO₂ que vous pouvez atteindre.

Ce qui est efficace et peut permettre de faire des économies : les bons réflexes

Je vais déménager, je choisis le lieu situé le plus près des transports publics et des activités familiales

Un véhicule coûte cher et coûtera de plus en plus cher. Il est responsable de plus du tiers des émissions de GES d'une famille. Il est donc primordial de réfléchir à l'accessibilité de mon domicile en transports en commun, la proximité de mon lieu de travail, et des activités quotidiennes de ma famille.

Je peux le faire

Réduire l'usage de la climatisation dans ma voiture

La climatisation augmente la consommation de carburant de mon véhicule de 15 à 20 % en ville et de 3 à 10 % sur route. Si j'ouvre mes fenêtres et stationne mon véhicule à l'ombre, cela peut permettre de minimiser son usage.

Je peux le faire

Remplacer des tout petits déplacements en voiture par la marche ou le vélo

Car les moteurs et les équipements de dépollution (filtres à particules, injection directe) ont besoin de « chauffer » pour être efficaces. C'est pendant les premiers kilomètres qu'un véhicule consomme le plus de carburant (+ 50 % pendant le premier kilomètre, + 25 % pendant le second), et émet le plus de polluants. En ville, en 15 min, je peux faire en moyenne, 3 km en vélo et 1 km à pieds.

Je peux le faire

Remplacer des tout petits déplacements en voiture par la marche ou le vélo

Respecter les limitations de vitesse et adopter une écoconduite

Réduire la vitesse de 20 % diminue de 20 % nos consommations et permet d'allonger la durée de vie des pneus. Adopter une conduite souple, anticiper les accélérations en utilisant le frein moteur sont autant de comportements qui permettent de conduire de manière plus tranquille et plus sûre, de faire jusqu'à 40 % d'économies de carburant, et d'améliorer la qualité de l'air.

Je peux le faire

Acheter une voiture adaptée à mes besoins

Des éléments tels que le système 4 roues motrices, la traction intégrale, la cylindrée du moteur, le poids du véhicule ou la dimension des pneus ont des répercussions importantes sur les consommations de carburants. Aussi, je choisis un véhicule dont la taille et la puissance ne sont pas surdimensionnées par rapport à mes besoins.

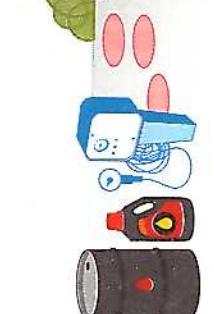
Je peux le faire

Bien entretenir mon véhicule

Une voiture mal entretenu consomme plus de carburant. Il est nécessaire de remplacer l'huile et les filtres usagés régulièrement et de vérifier la pression des pneus chaque mois afin d'obtenir des conditions optimales de fonctionnement.

Je peux le faire

Bien entretenir mon véhicule



Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO ₂	Economies financières	Economie	Curseur d'évaluation
A	À réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/jan	forte	▼
B	À réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/jan	moyenne	▼
C	À réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/jan	neutre	▼



Je peux le faire

Remplacer des déplacements professionnels par des réunions téléphoniques ou des visioconférences dès que possible. Cela permettra de réaliser des économies, mais aussi d'améliorer mon confort quotidien de travail et donc mon efficacité.

Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO ₂	Economies financières	Economie	Curseur d'évaluation
A	À réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/jan	forte	▼
B	À réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/jan	moyenne	▼
C	À réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/jan	neutre	▼

BOUGER AUTREMENT

À vous d'agir !

**Ce qui est efficace mais demande plus de volonté,
est plus cher ou ne dépend pas que de moi**

Prendre les transports en commun pour aller travailler

Si je passe de la voiture aux transports en commun pour aller travailler, non seulement les émissions polluantes seront très fortement réduites, mais le budget consacré à ce déplacement sera fortement diminué et le temps de trajet pourra être utilisé pour lire, travailler... ou dormir.

Je peux le faire

Je peux le faire

CO₂

A



Economie

CO₂

B



Economie

CO₂

C



Economie

Réduire l'utilisation de ma voiture de 10 % :

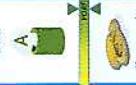
- en utilisant les transports en commun, le vélo, la marche,
- en faisant mes courses chez les commerçants de mon quartier, près de chez moi,
- en combinant mes déplacements pour n'avoir à me déplacer qu'une fois.

Je peux le faire

Je peux le faire

CO₂

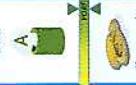
A



Economie

CO₂

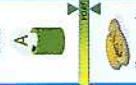
B



Economie

CO₂

C



Economie

Limiter mes déplacements en avion

Un avion équivaut à autant de petites voitures qu'il y a de sièges passagers ! Sur le trajet Paris-Toulouse, l'avion peut consommer jusqu'à 6 fois plus d'énergie et émettre 75 fois plus de CO₂ que le train. Alors j'en modère l'usage et je préfère le train !

Je peux le faire

Je peux le faire

CO₂

A



Economie

CO₂

B



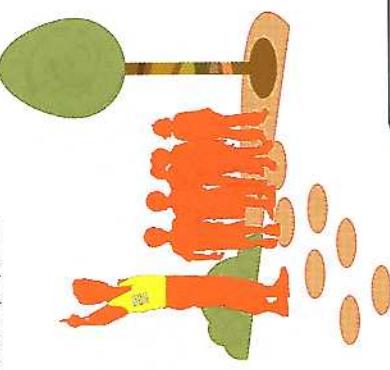
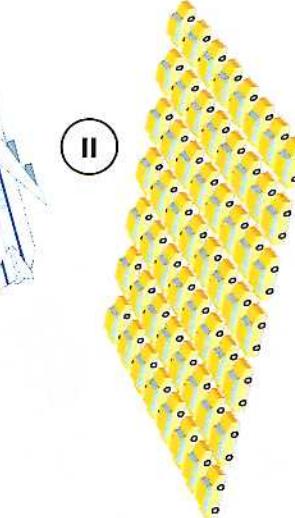
Economie

CO₂

C



Economie



Pour aller plus loin :

Comparateur des modes de transports :
www.ademe.fr/eco-deplacements/

Transports express régionaux :
www.transports.mdpayreances.fr/navitax/iti_1_priorat.asp

Transport en commun de l'agglo toulousaine :
www.tisseo.fr/

Convoyage :
www.covoitaval.org/

Conso et niveau d'émission des véhicules :
www.ademe.fr/auto-diag/transports/hubique/CarLabelling/

Le bonus-malus écologique :
www.cnseaa.fr/acces/bonusco.html

	Economies financières	Curseur d'évaluation
CO ₂		
A		
B		
C		

Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO₂

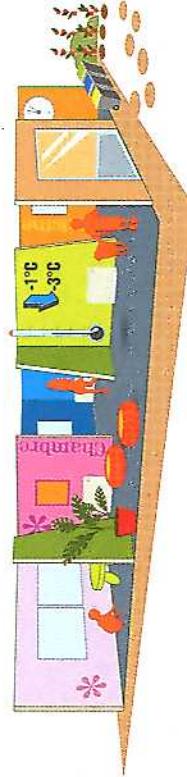
A Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/ an

B Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/ an

C Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/ an

**Que vous soyez propriétaire ou locataire,
chez vous ou au bureau :**
**Ce qui ne coûte presque rien et peut rapporter gros :
Les bonnes habitudes**

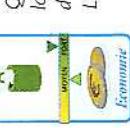
Baisser la température de chauffage
Baisser de 1°C de façon générale, et de 3 °C la nuit et lorsque je m'absente permet de réaliser des économies de plus de 10 % sur le chauffage.



Je peux le faire

Installer des appareils hydroéconomiques : pomme de douche, réducteur de débits

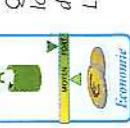
Ce projet ne me demandera que quelques euros d'investissement et quelques minutes d'installation pour des économies très rapides. En effet, l'économie est double : économie d'eau froide et d'eau chaude, donc économie d'énergie.



Je peux le faire

Éteindre systématiquement les lumières et appareils électriques en cas d'absence

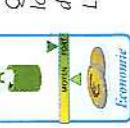
Pour cela, je peux installer des multiprises à interrupteur ou détecteur de présence, car en veille ou même simplement branchés, certains appareils continuent de consommer de l'énergie.



Je peux le faire

Configurer mon ordinateur en mode économie d'énergie

Si j'achète un ordinateur de bureau qui répond aux exigences Energy star, cette fonction est automatiquement activée. Si cela n'est pas le cas, deux options sont à activer :
- la mise en veille de l'écran au bout de quelques minutes,
- la mise en veille de l'ordinateur au bout de quelques minutes.



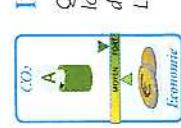
Je peux le faire

**Vous êtes déjà propriétaire de votre logement :
Ce qui demande plus de volonté ou qui est plus cher
ou plus compliqué :**

Je peux le faire

Isoler thermiquement un logement ancien

Que ce soit au niveau de la toiture, des ouvertures, des murs et du sol, un logement bien isolé permet de réduire très significativement sa dépense d'énergie, comparativement à un logement mal isolé.
Les travaux d'isolation bénéficient d'aides publiques de l'Etat.



Je peux le faire

REMPLACER MA VIEILLE CHAUDIÈRE FUEL PAR UNE CHAUDIÈRE À GAZ BASSE TEMPÉRATURE OU À CONDENSATION

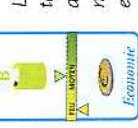
Le gaz permet de réduire les émissions de 33% par rapport au fuel. De plus, les nouvelles chaudières ont des niveaux d'efficacité beaucoup plus importants et permettent de réduire de façon considérable les consommations d'énergie et dépenses financières. Ce type d'installation bénéficie d'aides publiques de l'Etat.



Je peux le faire

ME CHAUFFER PRINCIPALEMENT AVEC DU BOIS

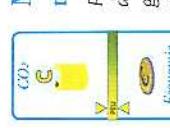
Le bois est une énergie renouvelable disponible en quantité dans notre région. Qui soit utilisé dans une chaudière, un insert ou un poêle, grâce à des équipements de qualité (label flammes vertes), il me permettra de réduire notablement mes frais de fonctionnement. Ce type d'installation bénéficie d'aides publiques de l'Etat.



Je peux le faire

INSTALLER UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE

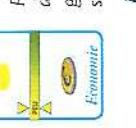
L'eau chaude sanitaire peut être chauffée grâce à l'énergie solaire, qui est gratuite. Les émissions de CO₂ ainsi évités dépendent de l'énergie que j'utilise par ailleurs. Elles seront importantes si j'évite la consommation de fuel ou de gaz et moins si je suis substitué de l'électricité. Ces installations étant encore coûteuses, elles bénéficient d'aides publiques de l'Etat et de la Région.



Je peux le faire

M'ÉQUIPER D'APPAREILS ÉLECTRIQUES PERFORMANTS : réfrigérateur, congélateur, ampoules...

Préférer un appareil ménager de classe A ou A+, des ampoules à économie d'énergie ou des équipements informatiques Energy star (label d'efficacité énergétique des équipements de bureau). Même un peu plus chers à l'achat, ils seront plus économiques en fonctionnement et le sanctuaire sera vite rentabilisé.



Je peux le faire

EN SAVOIR PLUS :

- Site d'energy star : www.eu-energystar.org/fr/index.html
- Comparateur des prêts aidés aux économies d'énergie : www.ademe.fr/crite-tarif-pol/
- Le crédit d'impôt : www.gallic-en.org
- www.flammesvertes.org
- Solaire thermique, les aides de la Région : www.rnrd.iprernes.fr



Vous allez construire, déménager ou acheter un logement :

Choisir un logement avec une bonne performance énergétique

Depuis 2007, pour tout logement loué ou acheté, le vendeur ou le bailleur doit fournir un diagnostic de performance énergétique du logement (DPE). Il permet de classer les logements de A à C. Le niveau des loyers ou des prix d'achat n'est pas aujourd'hui directement relié aux coûts de fonctionnement du logement ; il est donc particulièrement judicieux de choisir le logement en fonction de ce critère.



Je pense le faire

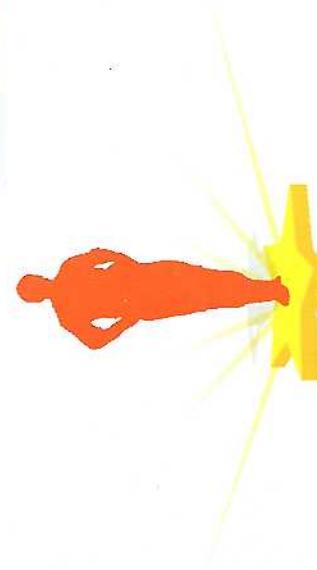
Calculez le résultat de vos actions



Vous venez de cocher un certain nombre d'actions envisagées.

Inscrivez le nombre d'actions A, B et C que vous avez choisies, puis faites le calcul comme indiqué dans ce tableau.

A	$X 0,5 =$	tonnes
B	$X 0,1 =$	tonnes
C	$X 0,05 =$	tonnes
Total	=	tonnes



Vivre dans un appartement plutôt que dans une maison individuelle



Les appartements sont beaucoup moins consommateurs d'énergie à superficie égale que les maisons car la surface en contact avec l'extérieur est moindre. De plus, les appartements sont souvent situés dans des zones urbaines plus denses, plus proches des services et des transports en commun. Pour comparer les coûts entre ces deux solutions, il est important de tenir compte des coûts de transports ajoutés aux frais de location ou d'achat. Même si le foncier est moins cher, la différence peut être bien moindre, voire positive, si on rajoute les frais de déplacements.



Je pense le faire

Construire un logement basse consommation (classe A)

Au-delà de la performance énergétique imposée par la réglementation thermique, il est possible de construire un logement basse consommation. Il existe différents labels qui attestent de la performance énergétique et environnementale des logements. Le label le plus performant actuel est le label Bâtiment Basé Consommation (BBC), avec une déclinaison régionale Effinergie. Il permet de disposer d'un logement correspondant au niveau A de l'étiquette énergie.



CO₂
A
Economie



CO₂
A
Economie

En savoir plus :

Le DPE : www.logement.gouv.fr/tributique.php?id_tributique=1342
La réglementation thermique : www.bati-maitre.fr
Label effinergie : www.effinergie.org/

Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO₂



Curseur d'évaluation



Curseur d'évaluation



Curseur d'évaluation

moins d'une tonne :

• Si vous avez déjà choisi tout ce que vous pouvez faire, c'est déjà bien ! Votre contribution même limitée n'en demeure pas moins indispensable. Continuez.

• Vous souhaitez aller encore plus loin ? Retournez sélectionner des actions supplémentaires et réévaluez vos nouveaux choix. L'importance de votre contribution sera à la hauteur des enjeux et des bénéfices associés.

Plus d'information, des actions concrètes et des retours d'expérience sur :
www.agir-pour-le-climat.fr

Aller plus loin :

agir aussi sur nos émissions indirectes...

Les pages précédentes du guide ont montré qu'à travers nos consommations d'énergie, il est relativement facile de réduire de façon significative nos émissions directes de gaz à effet de serre. C'est économique et c'est bon pour la planète.

Mais d'autres actions sont également souhaitables dans nos choix de consommation et plus généralement notre mode de vie. Ainsi, acheter des produits locaux (circuit courts), manger des fruits et légumes de saison, limiter la consommation de viandes, éviter le sur-emballage et la production de déchets inutiles... Autant d'actes de la vie quotidienne qui limiteront aussi les émissions indirectes de gaz à effet de serre.

Pour avoir une vision complète de vos émissions et d'autres idées d'actions à mener pour participer à l'effort mondial de lutte contre le réchauffement climatique, plusieurs outils existent sur Internet et vous aideront à réduire significativement vos émissions dans tous les actes de la vie quotidienne : le quizz « Agir pour le climat en Midi-Pyrénées », le calculateur Chmact, le Bilan Carbone personnel...

Sachez que vous êtes déjà très nombreux à agir. Si un seul habitant de Midi-Pyrénées sur 10 réduit ses émissions d'une tonne de CO₂ sur une année, notre région pourra atteindre rapidement une réduction significative (de l'ordre de 250 000 tonnes) de ses émissions annuelles de gaz à effet de serre.



Eviter le sur-emballage
et la production de déchets inutiles

Acheter des produits locaux,
manger des fruits et légumes de saisons

- En savoir plus :**
 - Le portail régional dédié à la lutte contre les changements climatiques :
www.agir-pour-le-climat.fr
 - Calculez vos émissions actuelles :
www.bilancarbonepersonnel.org
 - Mesurez la totalité de vos impacts (émissions directes et indirectes) :
[Site de Jean-Marc JANCOWIC \(expert international\)](http://www.ademe.fr/climact) ;
www.mancore.com/

INFO → ÉNERGIE près de chez vous des conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

ARIEGE

PHEBUS ARIEGE

Le ploumaill

09600 DUN

Tel : 05 61 68 09 79

Tel/Fax : 05 61 68 02 17

Courriel : infoenergie@phebus-ariege.org

AVEYRON

ADIL de l'AVEYRON

7, place Sainte-Catherine

12000 RODEZ

Tel : 05 68 06 41

Fax : 05 65 73 18 18

Courriel : info.energie2@orange.fr

GERS

CAUE du GERS

29, chemin de Baron

32600 AUCH

Tel : 05 62 63 49 65

FAX : 05 62 61 81 83

Courriel : nie32@wanadoo.fr

HAUTE-GARONNE

SOLAGRO

75, voie du TOEC

31076 TOULOUSE cedex

Tel : 05 67 69 69 67

Fax : 05 67 69 69 00

Courriel : info.energie@solagro.asso.fr

TARN ET GARONNE

CAUE du TARN ET GARONNE

64, rue de la résistance

82000 MONTAUBAN

Tel : 05 63 91 42 70

Fax : 05 63 91 52 12

Courriel : infoenergie82@yahoo.fr

SOLEVAL

2, place Pablo Picasso

31520 RAMONVILLE

Tel : 05 51 73 38 81

Courriel : infoenergie@soleval.org

HAUTES-PYRÉNÉES

CIEIN

ZA Bastillac Nord

Rue du 19 mars 1962

65000 TARbes

Tel : 05 62 93 93 13

Fax : 05 62 93 10 39

Courriel : infoenergie55@cien.org

LOT

QUERCY ENERGIES

Hôtel du Département,

place Chapou

46000 CAHORS

Tel : 05 65 35 39 78

Fax : 05 65 35 97 06

Courriel : info@querchy-energie.fr

TARN

IDRR et CAUE du TARN

188, rue de Jallard

81000 ALBI

Tel : 05 63 60 16 80

Fax : 05 63 60 16 71

Courriel : cite81@wanadoo.fr